

# *Sécurité publique en matière des compteurs de gaz*

7 juin 2006

## **Question écrite à Monsieur Dewael, Ministre de l'Intérieur, concernant la sécurité publique.**

Dans la nuit du 30 avril au 1<sup>er</sup> mai 2006, vers 1 heure du matin, un véhicule stationné chaussée de Bruxelles, à Jumet, prenait feu dans des circonstances indéterminées.

La chaleur fit fondre les fils de contact et entraîna le véhicule à quelques mètres de quatre compteurs à gaz, auxquels étaient reliés des conduites à l'air libre.

Il y a, dans la région, de nombreux compteurs de ce type. Les conduites de gaz aboutissant à ces compteurs sont toutes apparentes et non protégées.

C'est l'intercommunale IEH-IGH qui est responsable de la livraison du gaz à Jumet.

Mes questions sont les suivantes : est-il normal que des compteurs et des conduites de gaz, situés à proximité d'habitations, sur une route où circulent des milliers de voitures par jour, ne soient pas davantage protégés ? N'y a-t-il pas là un risque majeur, un danger permanent, pour les riverains ?